



L'INSTITUT  
D'ETUDES  
SUPERIEURES

établissement  
privé  
d'enseignement  
supérieur

34  
boulevard  
Hausmann  
75009  
Paris

téléphone  
01 42 46 24 64

e-mail  
contact@ines-  
expertise.fr

# D.E.C.

Diplôme d'Expertise Comptable

## Les préparations

### ↳ Epreuve n° 1 : Réglementation professionnelle et déontologie de l'EC et du CAC

COURS	ORGANISATION	ECHÉANCES	TARIFS
<b>2 journées</b>	Cours théoriques & exercices :	Périodes d'examen	420 €
Groupe "samedi"	1 <sup>ère</sup> session : 04/03 - 25/03 2 <sup>ème</sup> session : 23/09 - 14/10	24 avril 2017 13 novembre 2017	
Groupe "jeudi - vendredi samedi"	1 <sup>ère</sup> session : uniquement le samedi 2 <sup>ème</sup> session : 23/09 - 14/10	<u>Résultats</u> 22 juin 2017 04 janvier 2018	

### ↳ Epreuve n° 2 : Révision légale et contractuelle des comptes

COURS	ORGANISATION	ECHÉANCES	TARIFS
<b>4 journées</b>	Méthodologie & études de cas :	Périodes d'examen	780 €
Groupe "samedi"	1 <sup>ère</sup> session : 11/03 - 18/03 - 01/04 - 08/04 2 <sup>ème</sup> session : 09/09 - 16/09 - 30/09 - 07/10	25 avril 2017 14 novembre 2017	
Groupe "jeudi - vendredi samedi"	1 <sup>ère</sup> session : uniquement le samedi 2 <sup>ème</sup> session : 21/09 - 22/09 - 12/10 - 13/10	<u>Résultats</u> 22 juin 2017 04 janvier 2018	

### ↳ Epreuve n° 3 : Rédaction et soutenance d'un mémoire

COURS	ORGANISATION	ECHÉANCES	TARIFS
<u>Présentation</u> une journée (en semaine)	A - Agrément 1 - Présentation & définition du sujet - janvier 2017 - juin 2017	<u>Dépôt Agrément du sujet</u> - mai 2017 - novembre 2017	Suivi complet 2 400 €
<u>Suivi du candidat</u> réalisé lors d'entretiens individuels et / ou d'échanges par courriel.	2 - Rédaction de la notice et du plan - de janvier à mai 2017 - de juin à novembre 2017	<u>Résultats Agrément</u> 3 mois après AR du dossier	Agrément 960 €
	B - Mémoire 1 - Suivi, coaching et aide à l'élaboration du mémoire - de mai 2017 à juillet 2017 - de novembre 2017 à janvier 2018	<u>Dépôt du Mémoire</u> - fin août 2017 - mi-février 2018	Mémoire 1 440 €
	2 - Relecture et 1 <sup>ère</sup> soutenance Avant le dépôt du mémoire	<u>Périodes d'examen</u> - mi-novembre 2017 - mai 2018	
	3 - 2 <sup>ème</sup> soutenance Avant l'oral du mémoire	<u>Résultats</u> - mi-janvier 2018 - fin juin 2018	

## Les financements

- ↳ prise en charge personnelle
- ↳ le plan de formation de l'entreprise (OPCA)
- ↳ votre compte personnel de formation (CPF), en associant ou non votre employeur.

## Les modalités administratives

### ↳ S'inscrire en qualité d'expert-comptable stagiaire

Vous pouvez accomplir le stage professionnel d'expertise comptable si vous êtes titulaire du D.S.C.G (ou du D.E.S.C.F)

Toutefois, si vous avez validé par examen (avec des notes égales ou supérieures à 10/20), dispense, report de note, 4 des 7 épreuves obligatoires du DSCG, vous pouvez commencer le stage. Vous devrez alors obtenir le DSCG dans les deux années qui suivent. A défaut, votre stage sera suspendu pendant 3 ans maximum.

Le dossier d'inscription au stage est à retirer auprès de votre Conseil Régional de l'Ordre. (CROEC)

Le stage pourra débiter à compter de la validation de votre dossier par le CROEC.

### ↳ Déposer le dossier de demande d'agrément

La demande d'agrément du sujet constitue une étape importante de la procédure d'inscription à l'épreuve de soutenance du mémoire. En effet, vous ne pouvez vous inscrire à cette épreuve qu'après avoir obtenu l'agrément de votre sujet de mémoire par un évaluateur. L'agrément de votre sujet de mémoire est valable pour quatre sessions successives (soit deux ans). Si vous ne déposez pas votre mémoire dans ce délai, vous devrez présenter une nouvelle demande d'agrément.

Le dossier est constitué d'une proposition de plan détaillé et quantifié, une notice explicative, une bibliographie détaillée. Il doit être déposé à l'agrément du jury national six mois au moins avant la date des débuts des épreuves du D.E.C.

Le résultat de la demande d'agrément est communiqué dans un délai de deux mois.

Pour vous inscrire, vous devez télécharger le dossier sur <http://www.siec.education.fr>, rubrique "votre examen", sous rubrique "DEC". Téléphone SIEC : 01 49 12 34 65. Le dossier est en ligne toute l'année.

### ↳ S'inscrire à l'examen final

Au terme des trois années de stage\*, la demande d'inscription à l'examen final peut concerner les trois épreuves ou les deux écrits selon que vous choisissez de présenter à la même session les trois épreuves ou seulement les deux épreuves écrites.

Vous disposez de six ans après la date de la délivrance de l'attestation de stage pour obtenir le diplôme d'expertise comptable.

Le dossier est constitué (entre autres) de l'attestation de fin de stage, du diplôme permettant l'inscription.

Pour vous inscrire, vous devez télécharger le dossier sur <http://www.siec.education.fr>, rubrique "votre examen", sous rubrique "DEC". Téléphone SIEC : 01 49 12 34 65.

\* des dérogations sont possibles.

SESSION	MAI 2017	NOVEMBRE 2017
Inscriptions SIEC	du 09/01 au 15/02/2017	du 10/07 au 31/08/2017
Date limite dépôt agrément	24 octobre 2016	13 mai 2017

## Le règlement d'examen

↳ Il est organisé deux sessions par an pour chacune des trois épreuves (mai et novembre).

ÉPREUVES	LIBELLÉ DE L'ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT
Epreuve n° 1 - QCM	Réglementation professionnelle et déontologique de l'EC et du CAC	1 heure (écrit)	1
Epreuve n° 2 - Cas pratique	Révision légale et contractuelle des comptes	4 heures (écrit)	3
Epreuve n° 3 - Mémoire	Rédaction et soutenance d'un mémoire	1 heure (oral)	4

N.B : Lors de la 1<sup>ère</sup> inscription, vous devez vous présenter aux deux épreuves écrites minimum.

## Les conditions d'obtention

↳ Le D.E.C est décerné aux candidats qui ont obtenu pour les trois épreuves une moyenne générale au moins égale à 10/20, sans note éliminatoire. Les notes sont éliminatoires à moins de 06/20 aux épreuves écrites, et à moins de 10/20 au mémoire.

↳ Les notes supérieures ou égales à 10/20 sont reportables sur huit sessions consécutives pour les candidats qui n'obtiennent pas la moyenne de 10/20 sur l'ensemble des épreuves, ou qui n'ont pas subi l'intégralité des épreuves.